en présentant la lettre de voiture prouvant l'entrée de la toile en Suisse comme envoi venant de vous, et le catalogue de notre exposition où la toile est désignée sous le No.117 comme appartenant au Musée d'Alençon. Cela vous épargnerait la nécessité d'intervenir auprès du bureau des douanes Paris-Batignolles. Nous ne savons pas encore si ce procédé mentionné en seconde ligne pourra aboutir à la fin voulue, mais nous vous informerons dès que nous serons renseignés par notre administration des chemins de fer. Pour le moment, nous nous permettons de joindre à ces lignes la copie de notre lettre adressée au bureau des chemins de fer grande-vitesse, Zurich.

Nous sommes navrés d'apprendre que de votre geste si généreux envers le Musée des Beaux-Arts de Zurich et en honneur du génie de Courbet, il vous résulte de tels dérangements,

et vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
Musée des Beaux - Arts

Le Directeur

1 copie

Für die Ausstellung von
deutschem Pressematerial
zur Courbet-Ausstellung
wären wir innen sehr 10. Mai
bar, wir besitzen davon
sozusagen nichts.
Mit höflichen Grüssen 19. Juli
KUNSTHAUS ZUERICH
Der Direktor

Zürich, den
20. Mai 1936

Herrn Prof. Dr
Hans Hildebrandt
Stuttgart-O
Gerokstr. 63